



Animation  
institutionnelle

Enseignants  
spécialisés

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

# Accueil

- ▶ LUC TROTTIER  
Responsable service 1<sup>er</sup> degré

**Demandez  
le programme !**



14h Accueil (Luc Trottier)

- ▶ Point infos ASH
- ▶ Formations

15h Intervention du service de psychologie

15h30 photo de groupe et trombinoscope

15h45 Pause + rdv avec psy

16H Enseignant spécialisé acteur d'une équipe

17h Fin

# Point Infos ASH

# Nouveaux enseignants sur RA et Ulis école



## RA:

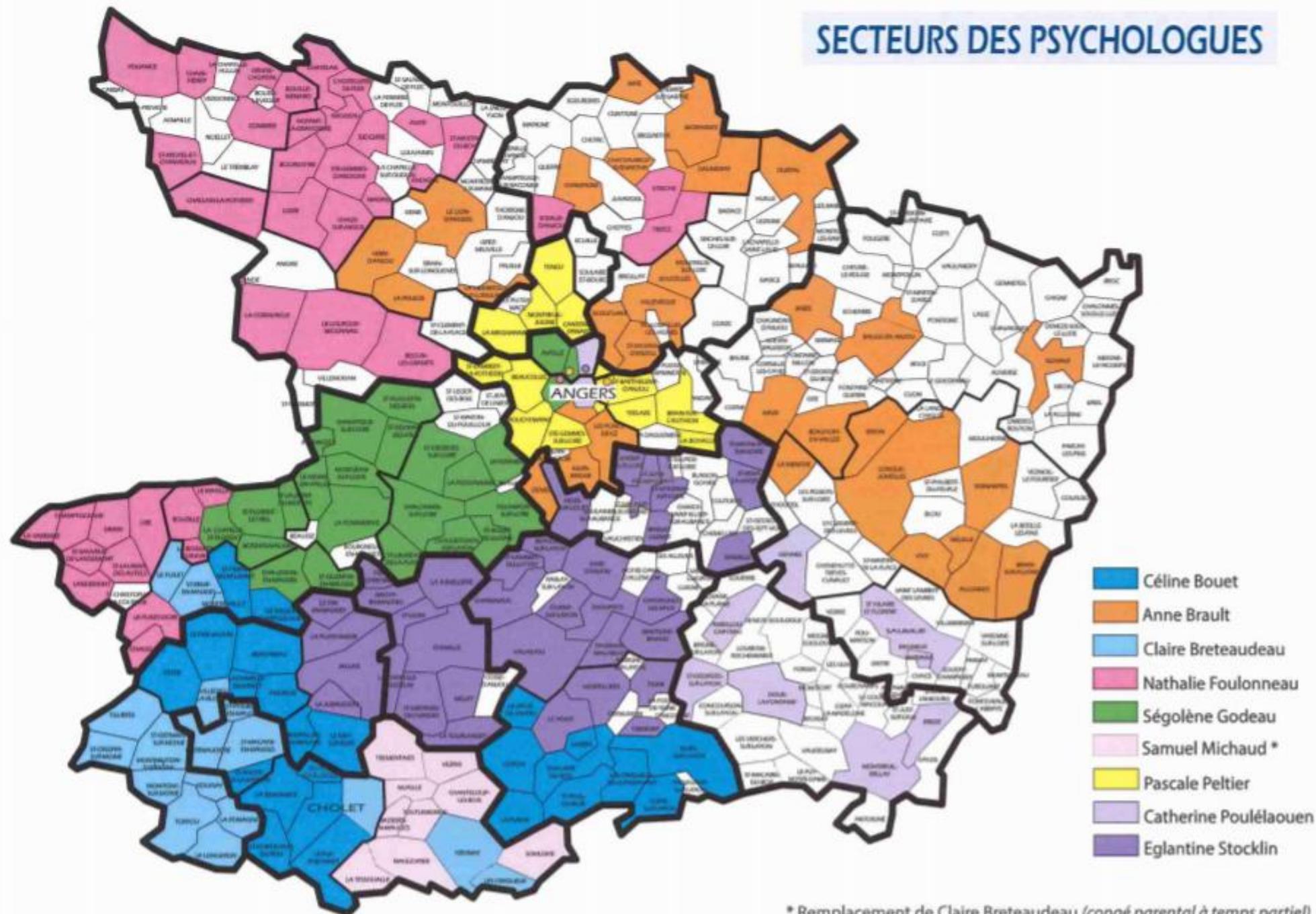
- Lucie David
- Claudie Lamy
- Alix Limousin
- Gaël Sibeth
- Sandra Touzaint



**Ulis Ecoles**  
Michel GAUTELIER

# Cartes 2018-2019

- ▶ Carte des chargés de mission
- ▶ Carte des enseignants référents
- ▶ Carte des psychologues



# Deux axes de travail

- ▶ Participer et développer l'Education inclusive dans les établissements
- ▶ Mettre en oeuvre des fonctions spécifiques d'un enseignant spécialisé de l'Enseignement catholique dans le cadre d'une équipe et d'une communauté éducative.

# Ensemble pour l'École inclusive

(conférence de presse MEN et Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées 18 juillet 2018)

## 2022 : Une École de la République pleinement inclusive

- ▶ Un système éducatif avec des enseignants formés et soutenus dans la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves
- ▶ Un système éducatif avec des établissements et des équipes outillés pour mener à bien leur projet inclusif
- ▶ Un système éducatif qui garantit la continuité des parcours des élèves en situation de handicap

## Des constats :

- ▶ Le flux des prescriptions MDPH (+13% par an)
- ▶ Accompagnant d'élèves en situation de handicap: un métier peu attractif
- ▶ Une scolarité discontinue pour les élèves

# Ensemble pour l'Ecole inclusive

(conférence de presse MEN et Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées 18 juillet 2018)

## Des axes de progrès

- ▶ Une école qui prend en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap
- ▶ Un secteur médico-social présent dans l'Ecole pour favoriser la continuité du parcours des élèves
- ▶ Un dispositif d'accompagnement organisé en pôle au niveau des établissements scolaires
- ▶ Un accès au péri-scolaire rendu systématiquement possible

# Actualités Ministérielles Rentrée 2018

- ▶ Quatre recommandations pédagogiques  
***BO spécial du 26 Avril 2018***
- ▶ Clarification et ajustement des programmes  
***BO du 26 juillet 2018***



# S'approprier les 4 recommandations pédagogiques pour renforcer la maîtrise des fondamentaux

[BO spécial n° 3 du 26 avril 2018](#)

1- Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome

2 - Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française

3 - Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire

4 - La résolution de problèmes à l'école élémentaire

<http://sitecoles.formiris.org/index.php?WebZoneID=590&ArticleID=8725>

# Clarification et ajustement des programmes

BO du 26 juillet 2018

- ▶ **Le ministère de l'Éducation nationale a publié l'ajustement et la clarification des programmes dans trois disciplines : mathématiques, français, EMC pour les cycles 2, 3, et 4.**
- ▶ *Ces trois programmes entrent en application à la rentrée 2018. La Dgesco devrait publier des repères annuels prochainement.*
- ▶ [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=132987](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132987)

# Evaluer

<http://www.education.gouv.fr/cid119396/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp.html>

## **Un objectif : faciliter la personnalisation des enseignements**

Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables afin d'organiser son action pédagogique en conséquence

Cette évaluation et le point d'étape sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent au CP et en CE1 dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat..

**En français**, les exercices ciblent spécifiquement

- connaissance des lettres
- richesse du vocabulaire
- conscience phonologique et phonémique
- compréhension orale

**En mathématiques**, les exercices ciblent spécifiquement :

- premières compétences relatives à la construction du nombre,
- premières capacités de calcul, en ciblant notamment le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne numérique.

# De la lutte contre la maltraitance à la bienveillance éducative



Édité par le secrétariat général  
de l'enseignement catholique

DDEC ASH RA-ULIS 12 09 2018

- ▶ Pour tous les acteurs de l'Enseignement catholique
- ▶ Pour objectiver les procédures et les démarches
- ▶ Autour de deux piliers pour fonder nos pratiques :
  - La nécessaire attention à l'autre et la bientraitance éducative  
« Tout acte d'éducation et d'enseignement s'enracine dans un lien de qualité proposé par l'éducateur, structuré autour du respect de l'intégrité, de l'intimité, de la vie privée de l'élève. »
  - La nécessaire protection contre toute forme d'atteinte à la sécurité ou à l'intégrité des élèves

# Charte diocésaine

- ▶ Une école engagée,  
riche de son histoire

« N'ayez pas peur »

ISAIE, 44 8



# Animations

- ▶ Les animations institutionnelles : Plan d'animation diocésain.
  - ▶ RA+ULIS
  - ▶ ULIS écoles et ULIS collège
  
- ▶ D'autres possibilités

Lien : [plan d'animation](#)



Plan d'animation 2018   Animations premier degré   Animations second degré   NOUVEAU en 2018-2019

# Formation

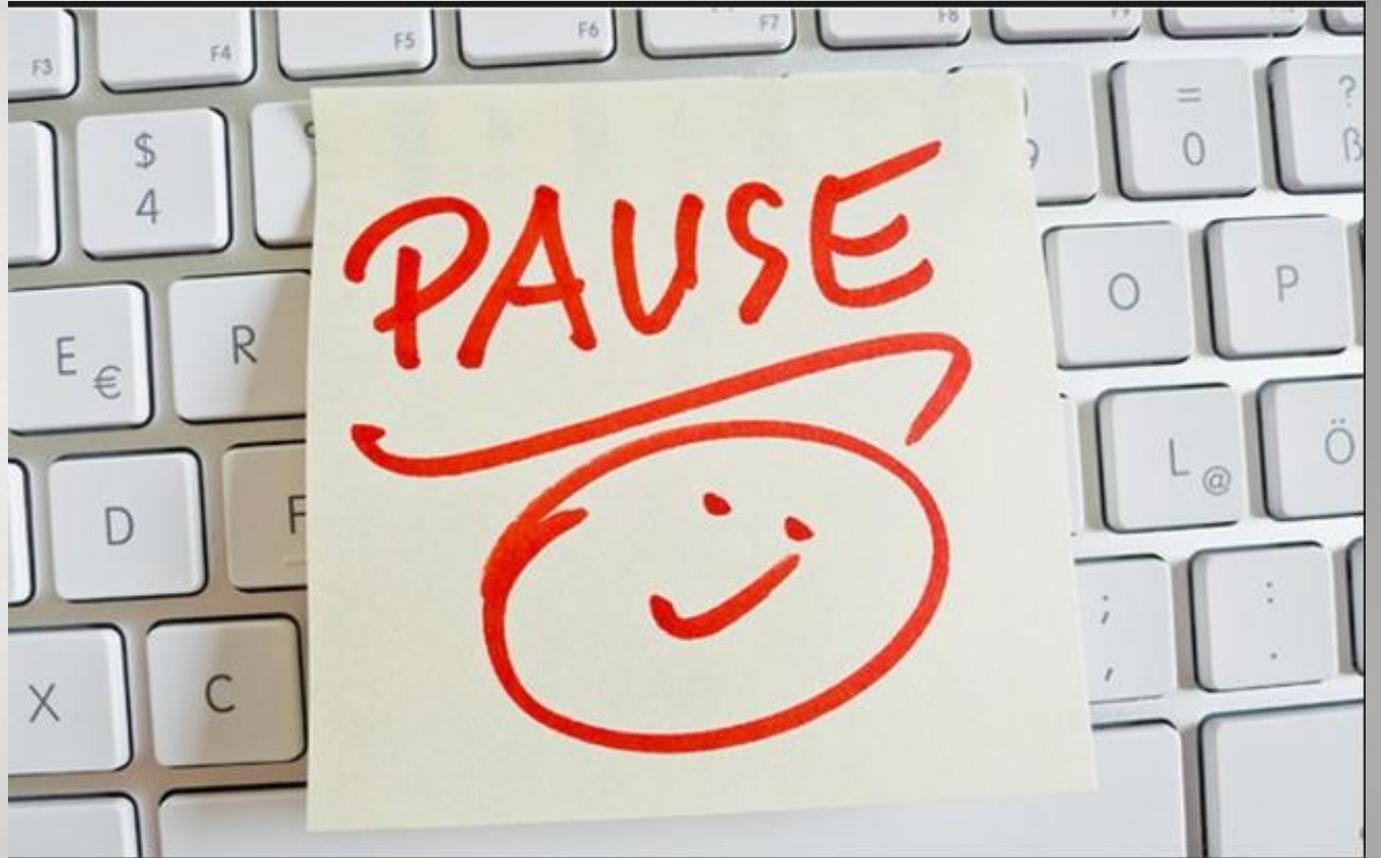
# CAPPEI

- ▶ Un seul départ en formation cette année
- ▶ Accompagnement possible pour les enseignants qui le passeront en candidats libres

# Des formations possibles

- ▶ Repères pour débiter sur un dispositif d'éducation inclusive
  - ▶ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés du 29/11 au 14 /12 (date d'inscription 21 septembre))
- ▶ Enseignants avec fonction ressource pour l'éducation inclusive
  - ▶ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés du 24/01 au 08/02
- ▶ La différenciation et la personnalisation des parcours
  - ▶ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (PE non spécialisés) du 28/02 au 15/03
- ▶ Maternelle et éducation inclusive, quelle prévention ?
  - ▶ 1<sup>er</sup> degré du 21/03 au 05/04

# Intervention du service de psychologie





# Photos

.....

# Enseignants acteurs d'une équipe...

Retour sur le travail de juin

- ▶ Des incontournables :
  - ▶ Le temps réglementaire de service
  - ▶ Les prises en charge
    - ▶ 3 prises en charge par 1/2 journée
    - ▶ Des séances de 30 à 40 minutes (attention à l'utilisation des rituels et au temps de concentration des élèves)
    - ▶ Bilan et analyse de séances
  - ▶ Les écrits :
    - ▶ Les objectifs prioritaires des projets communiqués aux enseignants
    - ▶ Les synthèses avec les enseignants nécessaires et cadrés dans le temps

# Enseignants acteurs d'une équipe...

- ▶ Un temps avec le chef d'établissement pour prioriser (conseil de cycle), anticiper , échanger sur des situations plus complexes
- ▶ Laisser la place aux enseignants (rédaction des PPRE, contacts avec les professionnels...) afin d'autonomiser les pratiques
  - ▶ Accompagner n'est pas faire à la place....
- ▶ Attention à la confidentialité, à la déontologie professionnelle...
- ▶ Participation aux temps forts des écoles (célébrations, fêtes....)

# Personne ressource : de la réponse aux besoins éducatifs particuliers à l'élaboration d'un réseau d'éducation inclusive

- ▶ Un déplacement à opérer , une posture à adopter
- ▶ Des questions :
  - ▶ Comment le Chef d'établissement peut-il organiser le travail des enseignants personne-ressource au sein de l'établissement tout en faisant de l'éducation inclusive l'affaire de tous ?
  - ▶ Comment penser la complémentarité des rôles entre enseignants ordinaires et les enseignants spécialisés ?
  - ▶ Comment penser la complémentarité des enseignants spécialisés quand ils sont plusieurs dans l'établissement ?

# La personne –ressource exerce sa fonction autour de 4 axes fondamentaux



# Enseignants acteurs d'une équipe

## ► Emplois du temps

### Emploi du temps hebdomadaire

Année : 2018 / 2019

Période (s) :  
Enseignant(e) spécialisé(e) :  
Tél. perso :

Poste d'adaptation itinérant du réseau de :  
Quotité de travail : TC      TPD quotité :      TPA quotité :  
Poste de rattachement administratif :      Chef d'Etablissement :  
Liste des Ecoles accompagnées sur la période :

Tél. école de rattachement :      Mail :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ecole :	Ecole :	Ecole :	Ecole :	Ecole :	Ecole :
CE :	CE :	CE :	CE :	CE :	CE :
Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :
Tél. :	Tél. :	Tél. :	Tél. :	Tél. :	Tél. :
Horaires :	Horaires :	Horaires :	Horaires :	Horaires :	Horaires :
Ecole :	Ecole :		Ecole :	Ecole :	Ecole :
CE :	CE :		CE :	CE :	CE :
Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :		Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :	Jour(s) de décharge :
Tél. :	Tél. :		Tél. :	Tél. :	Tél. :
Horaires :	Horaires :		Horaires :	Horaires :	Horaires :
<u>quotité</u> horaire journalière :	<u>quotité</u> horaire journalière :		<u>quotité</u> horaire journalière :	<u>quotité</u> horaire journalière :	<u>quotité</u> horaire journalière :

**Quotité horaire hebdomadaire :**  
Signature du Chef d'établissement du poste de rattachement :  
Date :

Communication au coordinateur de réseau le :  
Communication au Chargé de mission EI le :

**NB :** Toute modification d'emploi du tps en cours d'année scolaire fait l'objet d'une communication au responsable Education Inclusive de la DDEC et au CE du poste de rattachement.

# Des outils



# Accompagnement

- ▶ Au près des équipes (si ressources locales non suffisantes)
- ▶ individuel



Bonne  
année  
scolaire